



La culture ne vient pas après le pain

La culture n'est pas un cadeau, n'est pas un privilège: c'est un droit

Aide-mémoire du Mouvement ATD Quart Monde
au sujet de la proposition de politique de développement culturel
pour la Ville de Montréal

Le Mouvement ATD Quart Monde est un mouvement international de lutte contre la misère et l'exclusion, en partenariat avec les plus pauvres, et, à ce titre, il a reçu le statut d'organisme consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies. Il est également un mouvement de défense des droits pour tous. De tous les droits, y compris l'accès à la culture, considéré comme aussi fondamental que les autres droits: éducation, logement, travail, nourriture, etc.

Tout petits, Joseph Wresinski, le fondateur du Mouvement, et ses frères et soeurs, nés dans une famille très pauvre, avaient reçu un piano en cadeau. Mais la famille a subi tellement de reproches de la part de l'environnement à cause de ce piano qu'elle a été obligée de s'en séparer: elle était trop pauvre, la musique n'était pas pour elle! Cette blessure, Joseph Wresinski ne l'a jamais oubliée: "Plus l'être humain est pauvre, avait-il coutume de dire, plus il a besoin de grandeur", ou encore: "Les gens restent pauvres quand ils n'ont que des choses pauvres à toucher".

Le Mouvement ATD Quart Monde a été fondé il y a près de 50 ans par Joseph Wresinski, dans un bidonville de la région parisienne. Dès son arrivée dans ce camp de familles sans-abri à Noisy-le-Grand, le "père Joseph" s'oppose à la soupe populaire et propose aux familles un jardin d'enfants et une bibliothèque: *Ce n'est pas tellement de nourriture, de vêtements qu'avaient besoin tous ces gens, mais de dignité, de ne plus dépendre du bon vouloir des autres.* Une chapelle, des ateliers pour les jeunes et les adultes, une laverie, un salon d'esthétique pour les femmes vont être réalisés peu à

peu. Avec les familles du camp et quelques amis est créée une association qui prend le nom de "Aide à toute détresse" (ATD). Le Mouvement est présent au Québec et au Canada depuis 1982.

Le but du présent document est de présenter des suggestions pour faciliter l'accès à la culture des personnes en milieu de pauvreté.

I – Les plus pauvres et la culture

1) La culture est une nécessité (voir Actualités Quart Monde No. 76 ci-joint)

- cela aide à être reconnu: *L'art, la culture, c'est important pour la reconnaissance et le respect de la personne. Ça aide à sortir de l'ignorance...* (Carrefour ATD Quart Monde Rouyn-Noranda)
- cela détend, on oublie les soucis: *C'est comme me payer un cadeau...* (Regroupement des assistés sociaux du Joliette métropolitain). *Quand on écoute ta musique, on a l'impression qu'on a tout ce qu'on a besoin: je me croyais au paradis* (Stéphanie, 11 ans, au pianiste Miguel Angel Estrella)
- cela permet de communiquer: *Moi, j'ai ma bouche pour m'exprimer, mais ceux qui ne peuvent pas, ils ont autre chose. Et l'art, c'est leur manière de s'exprimer...* (Carrefour ATD Quart Monde Rouyn-Noranda)
- cela crée des liens: *L'art, c'est un lieu de rencontres... On peut penser que l'art, c'est dans les musées. Mais l'art, c'est la vie, l'âme de chacun(e) transmise pour être partagée...* (Regroupement des assistés sociaux du Joliette métropolitain)
- c'est notre mémoire: *C'est un héritage qu'on laisse...* (RAS Joliette métropolitain)

2) Mais l'accès à la culture est difficile

- on manque d'accompagnement: savoir que la bibliothèque, le musée..., c'est aussi pour nous, quand on ne connaît personne qui fréquente ces lieux, ce n'est pas évident.
- à cause des trajets: quand on a de jeunes enfants, ou quand on a de la difficulté à marcher, faire de longs trajets pour aller dans un musée, une bibliothèque, une maison de la culture... constitue un obstacle supplémentaire.
- sur place, il n'y a pas de garderie.
- même si les tarifs sont bas, on ne peut pas se permettre de payer ne fût-ce que 2\$ pour participer: on doit rogner sur autre chose...
- quand on est analphabète, on ne cherche pas à fréquenter les bibliothèques...

- on se fait mal regarder par les responsables, qui ont peur qu'on abîme les objets ...

Les loisirs, ce n'est pas considéré comme un besoin essentiel, alors rien n'est fait pour qu'on y ait accès: pourtant, c'est important... (Nicole, de Rouyn-Noranda)

3) ATD Quart Monde initie des actions pour faciliter l'accès à l'art et à la culture...

- dans le monde: bibliothèque de rues et universités populaires dans plusieurs pays, maison des savoirs à Bruxelles, semaines de l'avenir partagé pour les jeunes durant l'été, cour aux 100 métiers au Burkina Faso, etc. (voir www.atd-quartmonde.org)
- au Québec: bibliothèques de rue dans le quartier Rivière-des-Prairies, de 1982 à 1984, et à Villeray, de 1997 à 2002; festivals du savoir, dans Hochelaga-Maisonneuve en 1986, à St-Léonard en 1990 et 1991 (voir Actualités Quart Monde No. 54 en annexe), et dans Côte-des-Neiges, en juin 2004 (voir Actualités Quart Monde No. 83, en annexe); concerts: Gilles Vigneault (voir Actualités Quart Monde No. 31 en annexe), Richard Séguin...; rencontres musicales avec le pianiste Miguel Angel Estrella en avril 2003 (voir Actualités Quart Monde No. 76, en annexe), etc.

II – Suggestions pour faciliter l'accès à la culture

- 1) Aller vers: plutôt que d'attendre que les personnes viennent dans les bibliothèques, les musées, les maisons de la culture, il faudrait commencer par les rejoindre où elles sont: dans les groupes communautaires, dans les sous-sols d'églises, dans les parcs... Arriver à contacter non seulement les jeunes enfants, mais aussi les adolescents, leurs parents... Des exemples qui se font déjà mais qu'il faudrait développer: les livres dans la rue, les concerts gratuits dans les parcs, les prêts d'oeuvres d'art par l'Artothèque...
- 2) Accompagner: sans accompagnement pour faciliter la participation et la compréhension, les initiatives sont vouées à l'échec. Cela demande des médiateurs (à noter que le Mouvement ATD Quart Monde a été à l'origine des médiateurs du livre en France). À défaut de formation professionnelle, il faudrait sensibiliser les intervenants culturels (bibliothécaires...) et les animateurs de groupes communautaires à

l'importance de la culture pour les personnes pauvres et à la façon de l'aborder avec elles. Cela peut se faire par des interventions dans des cours, par des journées de formation pour un public cible (Note: ATD Quart Monde a ainsi donné des sessions de formation pour les intervenants en santé publique de Montréal)...

- 3) Favoriser la créativité: que ce soit par des partenariats artistes/citoyens ou par la mise en valeur des réalisations des personnes elles-mêmes, comme cela se fait par exemple à Interaction famille Hochelaga-Maisonneuve, où les tableaux réalisés par les participantes font l'objet d'une exposition à la Maison de la culture (cette année, ce sera au Château Ramezay). C'est en voyant leurs oeuvres ainsi reconnues que les participant(e)s finissent par avoir le goût de visiter des expositions, des musées, de fréquenter des maisons de la culture, etc.

Conclusion

J'ai besoin de moments de beauté pour continuer à vivre ma vie... Tous les jours, j'essaie de regarder la nature, de regarder un morceau de dentelle, n'importe quoi, une belle neige ou quelque chose comme ça. Parce que ça me nourrit... ça met un beau plaster en tout cas... Et puis une fois, j'ai eu la chance aussi de voir des grands peintres, Degas, Renoir, et pour moi, c'était éblouissant la lumière qu'il y avait dans les peintures-là... ça me faisait un bien physique et moral (Suzanne, de Montréal: voir "Mémoire présenté dans le cadre de la consultation générale sur le Projet de loi 112, loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale", pp 17-18, en annexe).



Montréal, le mercredi 23 février 2005

Mémoire du Mouvement Atd Quart Monde déposé dans le cadre de la consultation publique sur le projet de *Politique de développement culturel pour la ville de Montréal*

Les annexes composées d'articles de journaux et du mémoire présenté dans le cadre de la consultation générale sur le Projet de loi n°112 *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* qui ont été déposées, ne sont pas reproduites mais peuvent être consultées au bureau de l'Office de consultation publique de Montréal, situé au 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 à Montréal.

Merci de votre compréhension.